

## Conseil Municipal du 10 Mars 2021

Les conseils municipaux se suivent sans amélioration du dialogue entre élus...

Des critiques sur l'information des élus par la minorité ont montré les lacunes actuelles, alimentant le débat.

### **1- Projet des ports**

Le 1<sup>er</sup> point concernait le projet concernant l'avenir des ports. Rappelons l'information dévoilée par petites touches successives, sans présentation globale de l'opération :

- 22 mars 2018 : atelier de concertation  
[www.ville-pornichet.fr/sites/default/files/inline-files/L\\_avenir\\_des\\_ports\\_de\\_Pornichet\\_se\\_dessine.pdf](http://www.ville-pornichet.fr/sites/default/files/inline-files/L_avenir_des_ports_de_Pornichet_se_dessine.pdf)
  - 3 juillet 2019 : premier projet : conclusions des études urbanistiques et économiques qui valident la faisabilité du projet.  
[www.ville-pornichet.fr/avenir-des-ports-un-projet-realiste-et-integre-dans-son-environnement](http://www.ville-pornichet.fr/avenir-des-ports-un-projet-realiste-et-integre-dans-son-environnement)
  - 10 février 2021 : Conseil Municipal : projet de concession de service public - ports de Pornichet – saisie de la Commission CSPL
  - 10 mars 2021 : Ports de plaisance de Pornichet – Autorisation de résiliation anticipée des délégations de services publics du port d'échouage et du port à flot de Pornichet – Autorisation du lancement de la procédure de passation d'un contrat de concession unique pour le réaménagement et l'exploitation des ports de Pornichet.
- Suite au prochain Conseil Municipal...

Aux dires du Maire, une dizaine de réunions ont été récemment menées avec les différents acteurs : où est publiée leur restitution (synthèse) ?

Valérie Fraux s'est inquiétée de l'impact écologique des travaux prévus « *du moment où on met la main de l'homme...on a déjà en 1976 en créant le port en eau profonde modifié la baie, et on a eu des mouvements de sable. Là en rajoutant un port à seuil on rajoute encore quelque chose pour l'environnement, un peu contre nature...* » On se réfère à 7 pré-études « démontrant la faisabilité » : « *on est dans la pré-étude, on n'est pas dans l'étude* ». Des études environnementales demandent à être complètes, et on sait que les simulations par modélisation ne donnent aucune garantie. Là encore, où sont-elles publiées avec leurs conclusions détaillées ?

### **2- Des réponses biaisées**

Sur l'îlot Total qui constitue le lien entre les ports et le « cœur de ville », la réponse de Jean-Claude Pelleteur est totalement erronée pour ce qui concerne l'OAP48, puisque notre proposition respecte justement le texte de l'OAP48. D'ailleurs, contrairement aux affirmations du maire, cette OAP n'a donné lieu ni à enquête ni à études publiques spécifiques. Mais peut-être confond-il avec des études et enquêtes du promoteur Qualytim, potentiellement retenu pour ce projet : il était déjà le réalisateur de l'immeuble Les Flots 12 boulevard du Port, au moment de la rédaction du PLUi.

### **3- Le Front de mer : navette de transport**

Suite à la question de Valérie Fraux, le maire a précisé qu'une solution de transport par navette électrique sur le Front de Mer était à l'étude, et que « *cette navette sera intégrée au flux de circulation et ne disposera pas de voie dédiée* » ... PCV s'interroge sur cette approche intégrée plutôt que séparée : est-ce pour maintenir deux lignes centrales de stationnement devant le Casino ?

### **4- La limitation généralisée à 30km/h**

Suite à une autre question de Valérie Fraux, le maire a confirmé qu'il y avait beaucoup de contrevenants et que le temps est actuellement plus à l'appréhension de la règle, plutôt qu'à la sanction : il faut donner du temps. PCV demande que les enregistrements des radars pédagogiques soient exploités pour publication sur le site de la ville.

**Valérie FRAUX et « Pornichet c'est vous ! »**

Voir les avis de PCV sur [www.pornichet-c-vous.fr](http://www.pornichet-c-vous.fr)